

Assemblée générale mixte des actionnaires du 19 mai 2022

Saint-Cloud, le 19 mai 2022 - L'Assemblée Générale des Actionnaires d'Elis présidée par Thierry Morin, Président du Conseil de surveillance, en présence des membres du directoire, s'est tenue ce jour au Centre de conférences Etoile Saint-Honoré 21/25 rue Balzac 75008 Paris.

Le quorum était de 76,57% et les actionnaires ont adopté l'ensemble des résolutions présentées.

L'Assemblée Générale a approuvé les comptes annuels et consolidés de l'exercice 2021 et la distribution d'une somme d'un montant de 0,37 € par action. Le montant sera détaché le 25 mai 2022 et mis en paiement le 16 juin prochain, avec une option de paiement du dividende en actions à exercer pendant la période du 27 mai au 10 juin 2022.

L'Assemblée Générale a approuvé le renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Antoine Burel pour une durée de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui sera appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2025.

Le conseil de surveillance compte 11 membres dont 6 membres indépendants, 6 femmes et 2 représentants des salariés. La composition du Conseil offre une complémentarité d'expériences et reflète la politique de diversité menée par le Groupe.

L'Assemblée Générale a approuvé la politique de rémunération des mandataires sociaux pour 2022 (à savoir, le Président et les membres du directoire, ainsi que le Président et les membres du conseil de surveillance) et les informations visées à l'article L. 22-10-9 du Code de commerce dans le cadre du vote ex-post sur les rémunérations de l'ensemble des mandataires sociaux, et a approuvé les éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribués ou versés au titre de l'exercice 2021 au profit du Président et des membres du directoire et du Président du conseil de surveillance, conformément à l'article L.22-10-34 du Code de commerce.

L'Assemblée Générale a donné un avis favorable sur l'ambition de la Société dans le cadre de la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre (« *Say on climate* »).

Les actionnaires ont approuvé le renouvellement de la délégation donnée au directoire d'intervenir sur les titres de la Société dans le cadre du programme de rachat d'actions.

Les actionnaires ont également approuvé les nouvelles autorisations et délégations financières à donner au directoire concernant l'émission d'actions et ou d'autres valeurs mobilières, de même que la reconduction au Directoire de réduire le capital social par annulation d'actions acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions.

Les résultats des votes de l'ensemble des résolutions soumises au vote des actionnaires seront disponibles prochainement sur le site de la Société : <https://fr.elis.com/fr/groupe/relations-investisseurs/information-reglementee>, sous la rubrique « Assemblées générales ».

Contact

Nicolas Buron, Directeur des Relations Investisseurs - Tél : +33 1 75 49 98 30 - nicolas.buron@elis.com